

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DE MARIE ET DE SON IMITATION.

II.

Ainsi qu'aux fentes de la pierre,
Ou parmi les creux d'un rocher,
Une colombe est solitaire,
Pourquoi te plaire à te cacher ?
(Cantique des Cantiques.)

Comme un rayon du soleil passe à travers le cristal, ainsi l'enfant divin sortit du sein de la Vierge, qui devait réunir en elle le contraste de toutes les merveilles et de toutes les humilités, toutes les douleurs, toutes les joies et toutes les gloires.

Cette brillante et suave image de l'enfantement sacré est une pieuse tradition fondée sur le sentiment que tout dut être merveilleux et privilégié dans Marie, on peut-être sur le besoin d'expliquer à l'enfance, curieuse et insatiable, ce qui passe toute intelligence : c'est ainsi du moins qu'elle nous fut transmise ; et ces illustrations des mystères ne s'effacent plus. Mais que pourrions-nous présenter de plus beau, de plus grand, de plus prodigieux à l'âge de raison et au siècle lui-même, que l'adorable simplicité des Écritures, ces quatre ou cinq pages du texte évangélique où est contenue toute l'histoire de Marie ? Nous ne pourrions sans doute rien faire de mieux que de les rapporter, si elles n'étaient dans toutes les mémoires : on se les rappellera donc à mesure que nous en tirerons les développemens nouveaux qui jailliront à jamais de cette source intarissable. Nous avons montré le culte, la dévotion à Marie, qui fut l'apanage du passé : sachons conquérir sans rien perdre de notre héritage ; n'ôtions pas une fleur aux autels de Marie ; mais connaissons mieux les fleurs mystiques, grâces de son âme, et que la nôtre doit cultiver à l'avenir. Aujourd'hui que les femmes espèrent être nées à une ère nouvelle, qu'elles ont du moins le pressentiment confus de plus grandes destinées, qu'elles n'oublient pas que Marie est toujours leur type, leur modèle ; que l'imitation de Marie doit être immortelle comme celle de Jésus. Et que lui manque-t-il à cette Eve nouvelle, cette mère des vivans, mère de douleur, femme obscure et glorifié ; cette femme où se réunissent, dit l'auteur du Génie du Christianisme, les deux états les plus divins de la femme, la vierge et la mère ? Qu'elle soit le modèle de la jeune fille, cette pieuse, douce et modeste Marie qui s'ignore elle-même, qui prie et se dérobo dans le temple, charme ses parens, prend leurs leçons, et grandit paisible, et pourtant toute prête à l'ange qui lui viendra !

Cet ange véritable pour elle ne devait pas être un mortel, et si nous osions ajouter quelque chose à la raison bien juste et bien connue qui voulait que la mère de Dieu, l'épouse du Saint-Esprit, fût si pure et distinguée entre toutes les créatures, nous dirions que, si Marie ne nous a pas offert un modèle pour les jeunes personnes dans les années qui précèdent immédiatement et qui préparent le mariage, c'est qu'elle fut mère bien jeune ; elle n'avait que quinze ans lors de la salutation angélique, et la maternité absorba sa vie. N'y a-t-il pas là un enseignement admirable ? Si elle n'eût été mère qu'à vingt-cinq ans, les simples femmes pourraient dire : "Elle n'est point notre exemple pendant ces années de la plus vive et forte jeunesse ; nous ne pouvons, comme elle, les passer dans une prière et un recueillement aussi parfaits." Mais elle est mère, et dès-lors la femme est complète ; pas une ne pourra dire que cette mère est trop parfaite, trop dévouée, trop retirée du reste du monde et consacrée à son enfant. L'enfant, c'est l'essence même de la femme ; une fois mère, sa vie à elle est finie : elle ne vit plus que par renaissance. Aussi, s'il y a de l'indulgence et des excuses pour les autres femmes qu'elles que puissent être les apparences, on ne conçoit pas que rien puisse absoudre les mères évaporées, celles qui veulent encore vivre pour elles-mêmes, avoir leur roman, leurs chagrins, leurs félicités en dehors de l'être à qui elles ont dû transmettre, avec la vie, toute leur vie, sous peine d'être plus criminelles que celles qui les étouffent au berceau. Jésus-Christ a pris la défense de la femme adultère et de la Madeleine, mais nous ne voyons pas qu'elles fussent mères.

Nous avons encore dans Marie, comme épouse, une merveille, dont l'on n'a vu jusqu'à présent qu'un aspect. Sans doute il fallait qu'elle fût l'épouse vierge, parce qu'elle devait être mère divinement ; mais, après cette haute prérogative, il y a aussi le côté accessible, et fait pour nous. Il y a, ce nous semble, la solution d'une grande question de ce temps-ci : nous ne ferons que l'indiquer.

Combien ne dispute-t-on pas sur le mariage ! Que de manifestes ! d'accusations ! de plaidoyers pour et contre, sans aboutir à rien. On se combat

sans s'entendre, on sépare trois choses qui doivent être inséparables, et, si quelqu'une d'elles vient à clocher par l'imperfection inévitable de notre condition, la religion est là du moins, la religion toujours pure, sublime, parfaite, pour tout concilier, tout relever, guérir et harmonier. Combien de temps se battra-t-on encore au nom de la nature et de la société, comme s'il n'était pas essentiellement naturel d'être social ; et comme si les lois sociales n'entraînaient pas celles de la nature !—Mais vous l'avez depuis dix-huit siècles, le modèle de l'union conjugale ! mais commencez donc à y faire attention. Bien supérieure à l'usage établi, et qui ne soulevait encore aucune opposition, l'union de Marie et de Joseph était regardée comme une exception ; aujourd'hui que vous cherchez mieux que vous n'aviez voyez donc que cette exception doit devenir la règle, et que la perfection consiste à s'en rapprocher de plus en plus. Mais voyez donc que tout est là, et ne cherchez pas ailleurs à résoudre ce grand problème de la soumission et de la liberté, du bonheur de l'un et de la dignité de l'autre, de la vie sociale et de la vie intime. Mais voyez un peu. Marie, jeune fille, au sortir du temple et des mains de ses parens, a besoin d'un appui, d'un guide, d'un gardien de sa jeunesse et de toute sa vie ; voilà ce que le monde lui impose, quels que puissent être les vœux de son cœur. Elle accepte donc un maître devant le monde ; elle satisfait ainsi à la loi sociale ; elle est la femme soumise, elle obéit à Joseph : il la mène où il veut, à Jérusalem, en Egypte, à Bethléem, où il n'y a point d'hôtelleries pour leur pauvreté ; il la ramène dans sa maison, où elle le sert suivant les convenances de leur situation ; mais dans cette maison même il y a un sanctuaire où l'œil du monde ne peut pénétrer, et qui n'appartient qu'à Marie. Là elle est libre et maîtresse : il n'y a plus de maître ; c'est à Joseph d'être soumis, d'attendre l'heure et la grâce de son épouse ; il doit toujours plaire, toujours mériter, pour recevoir toujours.

Marie et Joseph, sont le modèle des époux.

Cette religieuse théorie du mariage pourrait se développer beaucoup plus ; nous ne voulions ici que l'indiquer.

Si vous dites que cette liberté négative ne saurait satisfaire à tout ; qu'avec elle, il peut manquer beaucoup encore et la chaîne rester bien lourde et bien longue à traîner ; je vous répondrai, comme je vous en ai prévenu, que la religion est là ; elle est là pour combler bien des vides, soutenir les défaillances, raffermir les pas et conduire au but, qui n'est pas le bonheur en ce monde. Oui, il faut la porter cette chaîne ; elle n'est pas éternelle et Dieu prend soin lui-même de la briser quand il en est temps. Tout s'arrangera une autre fois, et ceux qui sont mal partagés aujourd'hui peuvent bien s'ajourner à la vie prochaine.

Cependant, tout en suivant la loi de résignation pour les maux de cette vie nécessairement incomplète, ne cessons pas de chercher les améliorations et de tendre ardemment au progrès. La mine est profonde et vaste encore ; nous n'en trouverons jamais les limites. O vous, femmes, qui avez reçu le talent à faire valoir, qui comprenez le lien intime de la famille et de la société, et les rapports merveilleux du visible et de l'invisible ; vous qui avez des vérités à répandre autant que du bonheur à donner ; vous que le zèle dévore et qui suffriez à tout, dans l'ardeur de votre âme immense, aux plus tendres soins comme aux plus sublimes ; femmes rares et d'élite, qui apparaissez dans chaque siècle pour ouvrir la marche, éclairer et guider vos sœurs, sortez des rangs, montrez-nous la blanche bannière, suivez l'étoile, et que rien ne déconcerte votre courage. Ayez confiance en Marie ! Longtemps l'homme vous a dit comme le Christ à sa mère éprouvée :—Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? ne faut-il pas que j'accomplisse les œuvres du Très-Haut ? Mais cette Marie, humiliée ici et si souvent cachée et silencieuse, est la même que l'inspiration délie et ravit tout d'un coup à sa plus sublime poésie. Elle magnifie le Seigneur qui a fait en elle de grandes choses ; elle tressaille de joie, parce que tous les siècles l'appelleront grande et bienheureuse. Ne craignez rien. La pauvre et timide Marie sera assez glorifiée.—Elle reçoit les hommages des rois aussi bien que ceux des bergers.—C'est à sa demande que le Seigneur fait son premier miracle ; et confiante dans le prodige, elle ordonne à ceux qui l'attendent, avec ce qu'il y a de plus exquis dans le sentiment et la manière :—*Faites tout ce qu'il vous dira.*

Du haut de la croix, Jésus la confie à son disciple bien-aimé, et le lui confie à elle-même. *Femme, voilà votre fils.—Fils, voilà votre mère.* La foi de l'Église a étendu ces paroles au genre humain tout entier ; c'est lui qui a été donné à l'adoption de Marie, et elle est bien dans toute la force et le sens le plus immense de l'expression :—*Mater dolorosa.*

Après les trois jours de la plus grande douleur, au jour de la résurrection, c'est à elle la première que le Christ apparaît. Quand il est remonté aux cieux, elle va dans le cénaire avec les apôtres; elle préside ce premier concile où les pêcheurs miraculeux, ceux qui vont devenir pêcheurs d'hommes par leur parole scellée de leur sang, attendent le Saint-Esprit; elle en est déjà remplie.—Son martyre à elle sera celui de l'âme.—Elle en vit et elle en meurt, consumée du désir de revoir son adoré, son Seigneur, son enfant, son Dieu et son tout. Ah! ne demandez rien autre chose à Marie pendant ces trop longs jours de son exil: elle aime et c'est tout; elle est bien femme et elle est bien mère, elle n'a qu'une pensée. En vain elle est remplie de tous les dons; elle a plus que tous les autres la science inspirée, la force dans la douleur, la vertu des miracles, l'intelligence du ciel et de la terre; mais le cœur l'emporte, elle ne sait plus qu'aimer jusqu'à mourir.

Mais celui qui blesse parce qu'il peut guérir, celui qui perd et ressuscite, celui seul qui sait ce qu'il fait en donnant la vie ou la mort, le rédempteur prend enfin pitié des larmes de sa plus tendre et noble créature et sa mère à la fois; il la rappelle à lui et se plaît à nous la montrer dans la gloire. A peine la mort ose-t-elle la toucher: le tombeau n'a point de droits sur elle; les anges l'emportent resplendissante dans les cieux:—*Assumpta est Maria in caelum.*

DÉPLORABLE ACCIDENT:—Nous avons mission d'enregistrer encore un tragique événement dont le Rév. M. Dufresne, autrefois curé de Ste. Foi et de St. Nicolas et en dernier lieu de St. Gervais, est la regrettée victime. Ce bon prêtre a péri dans l'accomplissement de ses charitables fonctions de curé; il traversait un ruisseau grossi par la fonte des neiges, [en revenant de voir un malade], quand un petit radeau auquel il s'était confié se rompit sous ses pas; le vertueux pasteur fut englouti sous les eaux; il était accompagné de deux hommes qui eurent le bonheur de se sauver.

La mort en emportant aussi soudainement ce prêtre vénéré et chéri de ses paroissiens, a fait une lacune difficile à remplir, car le zèle qui l'a fait périr n'a pas besoin d'éloge. Il était âgé de 51 ans et neuf mois. C'est le 27 Avril que ce malheur est venu jeter la consternation dans le sein du troupeau dont il était le bon pasteur.

N. B. M. Dufresne appartenait l'Association d'une messe.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Me voici encore une fois sur la scène avec mon ancien ami M. T. Il est vrai que je ne le connais pas, ce cher ami! je ne l'ai jamais vu, je ne lui ai jamais parlé. Qu'importe, chacun ses goûts, et moi j'aime des amis inconnus, je vais donc vous peindre cet ami, non d'après ce que j'en connais, car je n'en dirais pas grand'chose, mais d'après ce que je m'en figure, car c'est un réel et fidèle observateur de l'Évangile, qui a à cœur de le suivre à la lettre; et pour commencer il fut des œuvres de justice et de miséricorde, Math. ch. 23, v. 23. Il se flagelle, se donne la discipline pour imiter St. Paul. J'accomplis en moi ce qui manque à la passion du Christ. Coloss. 1. 24. Faites de dignes fruits de pénitence, Luc. 3. 8. Ceux qui sont à J. C. ont crucifié leur chair avec ses passions. Galates 5. 24. Toutes choses qui ne sont pas du goût de ceux qui veulent se sauver par la foi seule. Mais M. T. suit l'Évangile. Il ne marche jamais sans avoir une lampe allumée à la main, et une ceinture sur les reins, Luc. 12. 35. Il lave les pieds à tous ceux qui vont le voir, Jean 13. 14. Quand il jeûne, il se parfume la tête et se lave le visage, Math. 6. 17. Il chante des cantiques spirituels et des hymnes, Ephés. 5. 6. Coloss. 3. 16. Quand il va chez les malades, il les oint d'huile avec des prières, Jacq. 5. 14; à moins qu'il n'ait mis de côté l'épître de St. Jacques, pourtant je la trouve dans la bible protestante; mais il aurait bien pu faire comme son père Luther qui indigné que cette épître ordonnât des bonnes œuvres, et surtout qu'elle dit qu'on n'est pas sauvé par la foi seule, ch. 2, v. 24, s'écria: "Celui qui a écrit cette épître est un âne, elle ne fera plus partie des Écritures"; St. Jacques, cousin germain de Jésus-Christ selon la chair, et que les Juifs appelaient son frère, apôtre de J.-C. si renommé par sa grande justice et sa grande piété, que lui seul avait le droit d'entrer dans le Saint des Saints, où le seul Grand-Prêtre ne pouvait entrer qu'une fois par an! Sa sainteté était si généralement reconnue que l'historien Joseph attribua à sa mort violente, l'incendie du temple et la prise de Jérusalem par les Romains. Pensant que M. T. me pardonnera cette petite digression, je vais continuer à peindre mon homme: il fait les bonnes œuvres en cachette, il ne fait jamais l'aumône au grand jour, Math. 6. 1. Il ne prie jamais Dieu en public, idem. v. 6. Il livre son manteau à ceux qui disputent avec lui, Math. 5. 40. Il fait des offrandes à Dieu, id. 23. Il ne mange jamais de boudin, ni de perdrix ou lièvres pris au lacet, Act. 15, 20, et mille autres ordonnances du nouveau testament qu'il suit aussi bien. Il en suit aussi plusieurs de l'ancien: Il porte un stylet à sa ceinture, Deut. 23, 13, etc. etc. En voilà bien assez pour faire connaître le révérend ministre de l'Évangile à ceux qui le rencontreront. Passons à d'autres choses.

Il ne sera pas mal à propos de rapporter ici quelques jolies petites histoires déjà anciennes et pour cela bien connues, mais qu'on pourrait oublier. Elles pourront faire connaître où les Pères de la Réforme puisaient leurs inspirations, avec quels Esprits ils s'entretenaient, et le secours qu'ils en tiraient dans leurs doutes et leurs difficultés. Commençons par Luther. Il avait de longs et fréquents entretiens avec des diables! mais on va citer: c'est une

calomnie! une méchante invention de ces méchants Papistes. Non, non, encore une fois, non; la conférence est rapportée par Luther même. Voyez son livre de *Missæ privatæ et unctioe sacerdotum*, Edit. Wittemb. tom. 7, folio 228, ou 6e. tome de l'Edit. d'Éna. fol. 28. Mais lisons la narration de Luther même; c'est vraiment édifiant! Une nuit où l'horloge sonnait minuit, Satan lui frappa sur l'épaule comme il se mettait au lit, et d'une voix sourde et caverneuse, il lui parla ainsi. "Écoutez, savant docteur Martin; ne savez-vous pas que pendant les quinze dernières années vous avez été dans l'habitude de dire la messe tous les jours? Mais, si pendant tout ce temps, vous avez commis journellement des actes d'idolâtrie, et au lieu du corps et du sang du Christ, vous avez adoré et fait adorer aux autres du pain et du vin..." A cette question sérieuse le père de la réforme répondit en homme instruit: "Je suis prêtre, j'ai été ordonné par un évêque légitime; j'ai agi conformément aux ordres de mes supérieurs; pourquoi donc n'aurais-je pas véritablement consacré, puisque je prononçais les paroles avec soin et que je disais dévotement les messes?" Pour le convaincre d'erreur Satan lui adressa six arguments très serrés dont Luther sentit toute la force; il adopta l'opinion du diable, ne dit plus la messe, et propagea ses nouvelles connaissances en Allemagne avec sa violence ordinaire, et en Angleterre un acte du parlement les a confirmés et adoptés.

Mais l'apôtre allemand a bien vu d'autres diables; quelques-uns d'eux étaient des diables malicieux qui cassaient les croix et roulaient des barils vides dans les escaliers pour l'empêcher de dormir; d'autres étaient des diables d'un bon naturel qui le suivaient le jour dans ses promenades, et venaient la nuit près de son lit. Il y en avait deux dont il admirait le talent et l'érudition, au point qu'il déclarait, "qu'ils ne pouvaient être des diables du commun, mais des diables savans, probablement des ministres de l'Évangile ou des docteurs en théologie dans les universités infernales." *Non vulgares sed magni demones, imo doctores theologiæ inter diabulos.* (Collog. Mensal. Germ. ed. fol. 275.)

Mais il n'y a pas eu que Luther qui a eu le précieux avantage de correspondre avec les esprits infernaux. Zwingli se vante dans son livre de *subsidio Eucharisticæ* d'une semblable entrevue. "Le 13 d'avril de grand matin (je dis la vérité quoique malgré moi; car je sais qu'on en rira, mais ma conscience m'y oblige) de grand matin, dis-je, je rêvai que je disputais avec beaucoup de peine contre mon adversaire, et que je perdais l'usage de la parole, en sorte que je ne pouvais pas défendre ce que je savais être la vérité. Alors fort à propos, un conseiller sembla se présenter (était-il noir ou blanc, je n'en sais rien, car je raconte un songe) il s'écria: Pourquoi, ignorant, ne réponds-tu pas ce qui est écrit dans l'Exode, XII.; C'est la Pâques, c'est-à-dire le passage du Seigneur. Aussitôt que j'eus eu cette vision, je m'éveillai, sautai hors de mon lit, examinai le passage, et avec son secours, je chassai tous les doutes de l'esprit de mes auditeurs. *Vitus est monitor adesse (uter fuerit an albus, nihil memini, somnia enim narro.) qui dixerit: Quin, ignare, respondens ei quod Exod. XII, scribitur: Est enim Pascha, hoc est transitus domini.*" La couleur de ce savant conseiller est un problème; mais Luther jaloux que d'autres eussent aussi des relations avec ses nouveaux maîtres, déclare, que Zwingli, et tous les Zwingliens sont *insulinisés, supersaturnisés, et persatanisés*, et qu'ils ont le diable *infusé, perfusé et transfusé* en eux.

Avec de si excellens professeurs, sans doute qu'on doit nécessairement devenir savant! C'est à leur école que Luther avait appris: "*Ut non est in meis viribus situm ul vir non sim, tam non est clum mei juris ul absque muliere sim.*" C'est aussi à cette école de Théologie qu'il avait puisé cette dispense qu'il accorda au Landgrave de Hesse pour lui permettre d'épouser deux femmes à la fois. Je vais rapporter les mots mêmes de la dispense. Dans sa déclaration à Luther et à Melancthon, le Landgrave les avait informés qu'il n'avait jamais aimé sa femme, qu'il ne lui avait été fidèle que trois semaines, et qu'il ne pouvait abandonner la vie dissolue qu'il menait. Pour cette raison il demande une licence pour avoir deux femmes. Dans leur réponse, après quelques observations préliminaires, les docteurs parlent ainsi. "Mais si Votre Altesse ne s'abstient pas d'une vie d'impureté, parce que vous dites qu'il vous est impossible de le faire, nous désirerions que Votre Altesse fut dans un meilleur état devant Dieu... Mais si Votre Altesse est entièrement décidée à prendre une autre femme, nous pensons qu'il faut le faire en secret, comme nous l'avons dit plus haut en ce qui concerne la dispense, c'est-à-dire que personne, excepté la dame elle-même et quelques personnes de confiance, obligées au secret sous le sceau de la confession, n'en doit rien savoir... Il ne faut pas trop s'inquiéter de ce que disent les hommes, pourvu qu'on soit en paix avec sa conscience. Votre Altesse a donc non seulement notre approbation à tous dans ce cas de nécessité, mais aussi les considérations que nous avons données sur ce sujet. Nous sommes très disposés à servir Votre Altesse. Daté de Wittemberg, le mercredi après la fête de St. Nicolas 1539, signés: Martin Luther, Philippe Melancthon, Martin Bucer, Antoine Cervin, Adam, Jean Lennig, Justice Wintferte, Denys Melanther."

Si nos antagonistes étudiaient un peu plus l'origine et l'histoire de leur réforme, ils ne seraient pas si empressés d'accuser les doctrines de l'Église catholique. Les écartés d'Henri VIII., de la bonne vierge Elizabeth, de l'enfant roi Edouard VI, et de son parlement; les variations du livre de prières, tout cela fournirait de beaux sujets de méditations pour eux; mais ils n'étudient point; leur texte continué est que les catholiques adorent la Vierge, adorent le Pape, adorent les images. Ces messieurs n'avaient

point ; ils sont toujours en arrière de leur siècle ; ils croient apprendre quelque chose aux âges à venir, et ils sont déjà rendus au quinzième siècle. Ils rabâchent toujours la même chose. On dirait qu'ils n'ont pour toute bibliothèque que leur bible tronquée, leurs livres de prières mille fois réformés, et quelques centaines de *tracts* (traités) qui n'ont ni rime, ni bon sens. Avant que d'attaquer, il leur faudrait mesurer leur ennemi et non pas se faire un fantôme à leur idée, pour se vanter de l'avoir terrassé, et anéanti. Qu'ils étudient l'Eglise catholique, et après cela, ils l'attaqueront d'après ses dogmes et sa doctrine, et non point d'après les idées fausses et absurdes qu'ils s'en font ; mais c'est cette étude même qui les effraie ; ils sentent que s'ils étudiaient la vérité de bonne foi, il leur faudrait abjurer leurs erreurs, renoncer à leur schisme et à leurs hérésies, reconnaître cette Eglise établie par le divin fondateur, se réunir à des frères qu'ils ont tant méprisés et calomniés ; voilà ce qui les épouvante. Mais cette Eglise abandonnée est prête à recevoir des enfans qui reviennent à leur mère ; ces frères méprisés et calomniés sont prêts d'embrasser des frères qui reviennent de bon cœur se jeter dans leurs bras en implorant l'oubli du passé. Si parfois nous paraissions nigrés dans nos discussions, si nous portons un trait trop vif jusqu'au cœur de la réforme, si nous déroulons devant les yeux de nos adversaires le triste tableau de leurs égaremens, surtout dans les tems ténébreux de leur malheureuse origine, qu'ils ne nous en veuillent pas pour cela, nous ne cherchons qu'à leur ouvrir les yeux, qu'à leur faire sentir que la bible ne peut pas s'expliquer par elle-même, qu'il faut un juge avoué par Jésus-Christ. En effet la plupart des textes de l'Ecriture peuvent s'expliquer de différentes manières, de là les mille et une religions prétendues dont la réforme se compose, avenues ne sont d'accord entr'elles, si ce n'est à décrier la véritable religion qu'elles ont abandonnée. Pourtant il n'y a qu'une vérité comme il n'y a qu'un Dieu véritable. Luther dit que l'Épître de St. Jacques est une épître de paille, Calvin dit que c'est une épître d'or ; où est la vérité ? et qui de ces deux apôtres des deux réformes prendront-ils pour juge ?

D'ailleurs, M. T., si la bible est mon seul juge, ma seule autorité, si c'est le seul flambeau qui doit m'éclairer, de quel droit venez-vous me l'expliquer ? Je sais lire comme vous, ce livre doit me parler à moi aussi bien qu'à vous, ce flambeau doit m'éclairer aussi bien que vous. En vérité, à mon avis, l'Angleterre est peu fine, au lieu de dépenser tant d'argent pour entretenir ses évêques et ses ministres, au lieu d'augmenter pour eux sa dette nationale qui n'a commencé qu'à sa réforme comme le fait voir Cobbet, que ne fait-elle imprimer des bibles, et rien que des bibles ? Et vous, M. T., pourquoi vos explications des commandemens de Dieu, pourquoi vos tracts et tous ces petits pamphlets que vous débitez à ceux qui n'en veulent pas ? Tout cela n'est pas la parole de Dieu. Eh bien ! la bible, je veux la bible, la bible seule ! Ouvrons la, que me dit-elle ? car elle doit m'inspirer aussi bien que vous. Elle me dit, quoi ? Que vous ne la comprenez pas ; que vous l'expliquez tout de travers, que vous lui faites dire toutes les sottises qui vous passent par la tête, que vous la bourrez, que vous la morcellez, que vous l'habillez en arlequin de pièces de toutes couleurs, où je trouve cela dans la bible. II Epître de St. Pierre, ch. 3. v. 15. et suivans, j'y vois des gens ignorans et légers qui détournent en de mauvais sens les Ecritures, dont ils abusent à leur propre ruine. Encore une fois, M. T., me direz-vous que vos explications de la bible sont la parole de Dieu ! ce serait tout au plus la parole d'un homme savant ou ignorant, je ne conteste point ; mais dites vous, vous avez autant de droit de l'expliquer que nous. Eh bien ! sachez, savant M. T., que nous ne l'expliquons pas, que nous nous en tenons au sens de l'Eglise, (*Ego vero Evangelio, non crederem, nisi me Catholica Ecclesia commoveret autoritas.* (adage de St. Augustin) : *Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Eglise ne m'y obligeait* ;) et que l'Eglise a toujours rejeté hors de son sein ceux qui ont voulu expliquer l'écriture dans leur sens privé. Mais enfin, M. T., si vous avez le droit d'expliquer la parole de Dieu, et si votre parole est la parole de Dieu, montrez nous votre autorité, votre mission, vos miracles, pour que je vous croie. Voyez, M. T. ! Vous, avec toutes vos ouailles, comme vous êtes petits ! vous êtes seuls, vous êtes isolés ; et même comparés avec toutes les autres sectes de la Réforme, vous n'êtes qu'un point, un point presque imperceptible ! Voyez au contraire l'Eglise catholique, voyez, son universalité, voyez son éternité ; et prenez toutes vos sectes une à une ou toutes ensemble, prenez les dans leurs durées et leurs successions sans fin, et voyez si en somme, elles correspondent à la durée et à l'étendue de l'Eglise catholique. Toutes ces sectes sont des champignons, des excroissances exotiques qui poussent pendant la nuit sur les racines d'un arbre sain, le matin le soleil se lève, et ces productions impures se fanent, tombent, et disparaissent pour toujours ; tel sera votre sort.

BULLETIN.

Nouvelles plus récentes d'Europe. — Mission de la Colombie : départ des canots de la Société du Nord-Ouest. — Projet d'assurance mutuelle contre l'incendie des Eglises. — Bénédiction d'une nouvelle église à Albany : Progrès du Catholicisme. — Occupations des Iles de Taïti par la France. — Les journaux protestans en Angleterre.

Nous ne pouvons nous expliquer le retard actuel dans l'arrivée de nos journaux d'Europe. Il y a 16 jours que le *Britannia* est à Boston et nous n'avons reçu qu'un seul No., encore était-il un No. perdu.

Des nouvelles plus récentes que celles apportées par le *Britannia* et que nous trouvons dans un *extra* de la *Gazette de Montréal* annoncent que tout est parfaitement tranquille en Chine.

En France, Odilon Barrot devait présenter un projet de loi pour rendre tous les délits politiques justifiables des Cours d'Assises, ne réservant à la juridiction de la Cour des Paires que le crime de haute trahison. Il est évident qu'un semblable projet ne passera jamais, tant qu'un ministère aura la majorité dans la chambre, ne fût-elle que d'une voix seulement. Du reste rien d'important en Europe.

Samedi dernier, les canots de la compagnie du Nord Ouest effectuèrent leur départ, fixé d'abord au 25 avril, mais ajourné à cause des glaces. L'honorable compagnie a bien voulu recevoir dans ses embarcations sept voyageurs canadiens, cinq hommes et deux femmes, destinés à la mission catholique de la Colombie. Ces émigrans sont : Pierre Papin dit Lachance, forgeron ; Félix Bargevin et son épouse, Sifroy Jobin et son épouse, Augustin Garaud et Olivier Lupien. Quatre de ces hommes ont déjà habité la Colombie, dont ils sont revenus l'an dernier avec l'intention d'y retourner pour s'y fixer définitivement. Tous ont fait avec courage et générosité le sacrifice de leur patrie et de leurs familles, s'abandonnant à la providence et à la protection de Marie pour ce long et périlleux voyage et pour le succès de leur futur établissement. Mais si la séparation de son pays natal et de tous les objets de ses premières affections a quelque chose de pénible pour tous ; il y a dans la pensée de retrouver là bas des fils de la même patrie, des frères en religion et en nationalité, dans la vue du bonheur qu'on va leur donner par ce retour tant souhaité, si impatientement attendu, par le récit de ce qu'on a vu, de ce qui se fait au beau pays où l'on reçoit le jour, par la remise des messages, confidans plus intimes des tendres sentimens et des précieux souvenirs ; il y a là, disons-nous, une bien puissante compensation des peines et des sacrifices qu'imposent le départ et la séparation. Puis la certitude d'une situation plus prospère, la glorieuse pensée de devenir l'artisan de sa fortune, de ne devoir qu'à son courage et à son mérite la plus grande somme de bien-être que l'on va conquérir ; la perspective du bien à faire parmi ces enfans de la nature, au milieu de ces contrées que la civilisation n'a pas encore visitées ; la gloire d'y planter le drapeau de la patrie, d'y faire bénir le nom canadien, d'en prendre possession au nom du catholicisme et de son pays, non par la guerre et la violence, mais par les armes béniennes de la foi et de la civilisation ; d'y faire connaître et adorer le vrai Dieu, le Dieu de tous les hommes, d'y augmenter le nombre des enfans de l'Eglise ; de compensations pour ces généreux sacrifices de nos compatriotes émigrés. Oui, le plus brillant avenir se prépare pour ces contrées lointaines : et qui peut calculer les succès dont la providence récompensera les travaux et le dévouement des missionnaires catholiques ? Ils ne sont pas seulement ici des apôtres et des prédicateurs ordinaires de la vraie foi : ambassadeurs de Dieu et de la civilisation, ils sont à la fois les missionnaires, les instituteurs, les maîtres, les protecteurs, les bienfaiteurs surtout de ces peuples ignorés, perdus dans leur solitude sans bornes. Et sans pouvoir prédire l'heure où les semences jetées par eux produiront tous les fruits désirables, on peut sans crainte les attendre et y compter sûrement. En effet, si nos contrées dépourvues des précieux avantages d'un doux climat, de la richesse et de la fertilité du sol ont prospéré, se sont peuplées au point de fournir des civilisateurs aux contrées encore sauvages et des citoyens à tous les états de notre hémisphère ; que ne doit-on pas attendre d'un pays favorisé d'un climat tempéré, d'un sol d'une admirable fécondité [les céréales y produisent trente à quarante pour un] ; offrant de vastes prairies qui forment d'excellens pâturages ou qui sont prêtes à recevoir la charrue ; où les hivers se font à peine sentir, puisqu'on laisse le bétail hiverner dans les champs ? En outre, la multiplicité des rapides permet de construire à des distances très rapprochées des moulins et d'autres usines qui, en diminuant le besoin des bras, seront une source de prospérité et de précieux avantages pour cette population naissante et nécessairement peu nombreuse. Les mœurs douces et faciles des indigènes offrent d'un autre côté les plus puissantes garanties de succès. De plus les communications, aujourd'hui si difficiles et si dangereuses, seront prochainement rendues faciles et sûres, par les immenses travaux de canalisation qui doivent unir les deux océans et qui, en abrégant le chemin, rendront le voyage aussi agréable et aussi confortable qu'une pro-

ménade quelleconque aux Etats Unis. Puis ce refoulement des populations américaines et européennes vers l'Ouest, mouvement si remarquable depuis quelques années, l'activité et l'empressement du commerce à exploiter déjà cette féconde terre, bien qu'elle soit à peine connue, l'intérêt qu'y viennent d'attacher deux puissances rivales et dont le génie colonisateur n'a pas d'égal; tout donne à ce pays une importance peu commune, tout fait présager pour l'avenir de la Colombie les résultats les plus prospères.

Le lieu de la résidence du supérieur de la mission est St. Paul, paroisse qui compte 71 familles, presque toutes canadiennes. Les catholiques ont là, comme dans tout le pays en général, une influence incontestée. Les ministres méthodistes s'en plaignent hautement et font de vains efforts pour attirer à eux les Indiens idolâtres. Au lieu d'ouvrir les yeux et de reconnaître la stérilité de leurs travaux dans celle de leurs misérables doctrines, ils s'épuisent à poursuivre aveuglément un but qui les fuira toujours; car s'ils opèrent un résultat quelconque, c'est celui de dévoiler de plus en plus leur faiblesse et leur impuissance aux yeux des idolâtres et des protestans eux mêmes, et d'augmenter par la comparaison la prépondérance catholique. Aussi un grand nombre de protestans ont fait abjuration; et parmi ceux-ci on pourrait citer des hommes distingués par leurs talens et leurs lumières autant que par leur position sociale qui ont la ferveur des chrétiens de la primitive église, et qui sont de puissans protecteurs et de zélés apôtres de la religion catholique.

On vit là un mépris marié prolongeant son jeûne jusqu'au soir, pendant le carême, et n'user durant ce saint tems que de pain et d'eau.

Un docteur ministre a été obligé de quitter le poste de Nesquâté parce que personne ne voulait ni de ses remèdes, ni de ses sermons.

	<i>Ames.</i>	<i>Cultiv.</i>	<i>Famil.</i>	<i>Garçons indépend.</i>
Au poste de Wallamette (1) on compte	350	61	71	10
“ Cawlitz (2) “	72	12	14	0
Total,	422	73	84	10

En outre 40 familles américaines formant 150 âmes, sont établies à Wallamette.

On sait que cette mission est soutenue par la société de la propagation de la foi de Québec et par celle de Lyon, à laquelle viennent de s'unir si avantageusement celles de ce pays qui en étaient jusqu'alors séparées. Un Canadien qui voyage en ce moment à l'étranger a fait don de £100 pour le soutien de cette mission.

Ces détails, que nous avons dû nécessairement abrégé, nous semblent néanmoins suffisans pour donner une idée de cette intéressante mission, et faire présager les succès qui doivent couronner de si beaux commencemens.

La destruction récente de l'église de St. Philippe par un épouvantable incendie a provoqué bien des réflexions sur l'utilité de garantir les paroisses de semblables pertes par le moyen des assurances. Personne en effet ne conteste la grande utilité des compagnies d'assurance. Ce qui les rend moins populaires c'est le taux souvent fort élevé des contributions qu'elles imposent aux propriétaires, ce sont les embarras de détails, la complication, le mode d'administration, de perception, d'indemnité, etc. On ne peut faire assurer que séparément le corps de l'édifice, les décorations intérieures, le mobilier, les ornemens et les richesses de la sacristie, etc.; et l'on est obligé de faire de tout cela une estimation très modérée, de peur des grands frais à payer chaque année. Il y a en outre le désavantage de voir ces édifices rangés dans la catégorie des maisons ordinaires, accolés à celles des villes, beaucoup plus exposés aux cas d'incendie que nos églises; en sorte que ces dernières sont loin de retirer l'avantage des autres de ces garanties si chèrement achetées. Puis viennent les difficultés et les chicanes suscitées en cas de sinistre, les preuves souvent contestées que l'on est obligé de fournir de la cause fortuite et indépendante de toute volonté, de l'incendie de l'église ou du presbytère. Tous ces embarras s'expliquent aisément par la nature même des Compagnies d'Assurance. C'est une spéculation, c'est une banque, où quelques personnes sont légitimement mais sûrement leur fortune; c'est un établissement commercial où l'on assure aux actionnaires la sécurité et la prospérité de leurs mises de fonds autant que les propriétés dont elles sont la garantie et la protection. Dans les Assurances mutuelles mêmes, les frais d'administration, les honoraires attachés aux charges des employés,

la fréquence des incendies dans les villes et les villages où se trouvent le plus grand nombre de propriétés assurées, ne laissent pas que d'élever assez haut la moyenne des prix d'Assurance. Nous pensons qu'il serait possible d'obtenir à la plupart de ces inconvéniens, et d'arriver à un résultat plus favorable par le moyen d'une assurance mutuelle entre toutes les fabriques et les établissemens religieux du diocèse. Nous n'avons pas la prétention de donner un mode arrêté, infallible, incontestable d'administration: nous voulons seulement en suggérer la pensée et en provoquer la discussion. Cependant nous soumettrions volontiers celui-ci à la considération de nos lecteurs et des paroisses en général. On peut facilement calculer le nombre d'incendies d'églises ou de presbytères, terme moyen, dans un tems donné; on peut calculer en même tems le montant approximatif des pertes qu'ils ont occasionnées aux paroisses, dans le même période de tems. D'un autre côté il est aisé d'évaluer le prix de chaque église et presbytère. Cela donné, on pourrait former un fonds suffisant de contributions, au montant des pertes probables dans le nombre d'années convenu; cet impôt serait réparti entre les fabriques au *pro rata* de la valeur de leurs biens respectifs, et destiné à réparer les désastres de l'incendie. Il ne serait pas même nécessaire de faire aucun déboursé d'argent pour cela: chaque fabrique pourrait donner son billet d'assurance, dont on ne réaliserait la valeur qu'au cas d'un sinistre. Ou encore on pourrait fixer une rente annuelle, jusqu'à concurrence de la somme jugée nécessaire; au cas d'incendie, selon la plus ou moins grande valeur de l'édifice à reconstruire, si la réserve ne se trouvait pas formée par défaut de tems ou autrement; on répartirait des contributions relatives à chaque fabrique, uniquement pour couvrir le déficit. Enfin on pourrait choisir des entrepreneurs qui traiteraient avec des conditions de futur paiement, dont les contributions à venir et régulières seraient la garantie et formeraient successivement la liquidation.

Si l'on se décidait à fournir en argent la mise de fonds, on, dans le cas de contributions annuelles, si le dépôt jugé nécessaire était obtenu, et qu'aucun incendie n'en nécessitât l'emploi; alors les fonds qui auraient produit chaque année un intérêt légal, profiteraient désormais aux sociétaires, en proportion de leurs mises de fonds; à moins que le comité directeur n'en décidât autrement. Ainsi, il pourrait arriver que chaque fabrique vît ses contributions antérieures lui revenir, par ce moyen, avec la garantie d'une assurance contre l'incendie de ses propriétés.

Il est aisé de voir que le comité directeur, dûment choisi et autorisé par les sociétaires, ne nécessiterait presque pas de dépenses; qu'il n'aurait surtout ni pouvoir ni intérêt à apporter des entraves dans son administration et dans la répartition des secours ou des profits. Il ne serait pas spéculateur, son intérêt serait donc celui des fabriques. Nous soumettons avec toute confiance, non pas nos plans, mais la pensée de cette création à nos concitoyens, reconnaissant que les plans indiqués peuvent subir d'avantageuses modifications, ou même être rejetés et remplacés très utilement par d'autres. Nous avons voulu seulement attirer l'attention des intéressés sur une entreprise qui nous paraît utile, nous en rapportant parfaitement pour son appréciation et sa réalisation à de plus experts que nous, dans une opération de cette nature.

Monsieur de New-York doit prochainement se rendre à Albany pour y faire la bénédiction d'une nouvelle église catholique dédiée à St. Joseph. Mgr. de Boston doit se trouver à cette intéressante cérémonie. Le nombre des nouvelles églises aux Etats-Unis est en proportion des progrès du catholicisme. C'est désormais un fait évident pour tous les yeux, que cette tendance de tous les esprits vers l'unité catholique; et il devient plus frappant encore dans un pays naguère dominé presque exclusivement par l'hérésie sous ses formes si multipliées, mais devenues chaque jour si pauvres et si abandonnées.

Nous lisons dans le *Catholic Herald* que 40 personnes, durant le cours de l'année dernière, ont abjuré le protestantisme dans la seule église de Bardstown, Kentucky. A Garsten, Autriche, durant 8 jours d'exercices spirituels, pour gagner une indulgence accordée spécialement par le pape, 40 prêtres furent constamment occupés à entendre les confessions et 46,000 personnes s'approchèrent de la sainte Table.

Nous donnons plus bas l'extrait du *Courrier des E.-U.* constatant la prise de possession, au nom de la France, du groupe des Iles de Taïti. C'est

[1] La rivière Wallamette, afflue dans le fleuve Colombie, venant du Sud.

[2] La rivière Cawlitz, afflue dans le fleuve Colombie, venant du Nord.

à nos yeux autre chose qu'un événement politique et commercial, c'est une nouvelle conquête au catholicisme. On se souvient qu'à peine l'occupation des îles Marquises était officiellement annoncée à la France, que déjà un évêque et dix missionnaires catholiques s'embarquaient pour porter l'évangile et la civilisation à ces contrées. Nous espérons que le gouvernement français montrera le même prosélytisme et la même intelligence de ses vrais intérêts dans cette nouvelle circonstance.

Le *Tablet* de Londres en donnant l'extrait du journal protestant l'*Exeter Gazette* qui annonce l'arrivée des Jésuites en Canada, dit qu'il y a peu d'années ce seul nom de Jésuites prononcé devant l'*Exeter Gazette* lui aurait fait dresser les cheveux sur la tête, tant eût été grande son horreur! Aujourd'hui il relate le fait sans commentaire injurieux, sans crier *tolle*, sans aucun anathème. Le *Tablet* fait honneur de cette bénignité des journaux protestants en Angleterre à la salutaire influence du puseysisme. Il est bien à regretter que les journaux protestants de cette province ne soient pas devenus aussi sages que leurs confrères de la mère patrie, et qu'ils soient plus protestants que les protestants de là bas. Si l'on doit juger de l'atmosphère qu'ont respiré les feuilles protestantes par la couleur de leurs paroles, on est forcé de croire que notre *Herald* a vécu dans un autre monde depuis longtemps, et qu'il n'a respiré que du feu et une malfaisante atmosphère. Ce n'est pas nous qui avons créé ce nouveau thermomètre: ainsi nous demandons sincèrement pardon au *Herald* si nous expliquons la cause qui lui fait cracher des flammes. Peut-être vient-il du soleil.

On lit dans le *Canadien*:

CONVERSIONS AU CATHOLICISME EN CANADA.

Le retour d'un grand nombre de protestants à l'Eglise catholique est un fait remarquable de notre époque et reconnu de tout le monde. Il ne nous vient pas un journal religieux des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la France, etc., qui ne nous apporte les nouvelles de nombreuses conversions qui s'y opèrent de toute part, et dans toutes les classes de la société.

Il n'y a que les journaux catholiques du Bas-Canada qui n'ont point encore parlé de semblables conversions. (1) Faut-il en conclure qu'il ne s'y en fait point, ou qu'elles y sont fort rares? On se tromperait beaucoup.

Il est bien vrai que les obstacles à la conversion des protestants sont plus grands ici que dans la plupart des autres pays. La partie protestante de la population, c'est la partie anglaise qui joint naturellement ses prétentions de domination, de supériorité, à ses autres préjugés de nation et de religion.

La différence de langue est comme un mur de séparation qui gêne ses rapports avec les catholiques et laisse subsister tous ces préjugés.

Cependant, malgré tous ces obstacles, les conversions au catholicisme sont fréquentes aussi dans le Bas-Canada. Pour s'en convaincre, il suffit de faire attention à celles qui ont eu lieu à Québec depuis un certain nombre d'années, et surtout depuis un an.

Il a été constaté que durant le choléra de 1832, il n'y avait pas eu moins de quatre-vingts protestants qui avaient demandé l'assistance des prêtres et embrassé la foi catholique sur le lit de la mort, dans la seule ville de Québec. Nous avons été informés qu'un nombre, au moins égal, de protestants avaient demandé à mourir catholiques à Montréal, durant la même calamité.

Mais quand nous disons que les conversions au catholicisme sont fréquentes parmi nous, nous entendons point parler de ces conversions faites, dans cette circonstance extraordinaire, à la dernière heure de la vie, à cette heure où l'on ne craint plus que Dieu, et où l'on n'a plus d'autres intérêts que ceux de son âme; nous ne voulons mentionner que les conversions qui se font journellement, et qui se trouvent constatées sur les registres de paroisse.

Ces registres font foi que quatre-cent-dix-huit protestants ont fait abjuration, dans la seule paroisse de Québec, depuis 1826. Plusieurs de ces convertis étaient des pères et des mères de famille dont la conversion a naturellement entraîné celle de leurs enfants; mais ces enfants ne sont point compris dans ce nombre. C'est donc 24 conversions par année, dans la paroisse de Québec, depuis 1826.

Dans la dernière année, on en a compté 41; et depuis le 1er janvier de cette année, on en a déjà enregistré 20.

On peut juger par-là du nombre de conversions qui se font, tous les ans, dans les autres parties de la province, et il est facile de voir que le mouvement religieux qui ramène les protestants à l'Eglise catholique n'est guère moins sensible en Canada que dans les autres pays.

La preuve que ce mouvement religieux, en Canada, ne se borne pas aux villes de Québec et de Montréal, et n'est même pas d'une date aussi récente que celle que nous venons d'indiquer, se trouve dans le rapport lu et adopté, le 6 mars 1843, au premier anniversaire de l'association des congrégations

presbytériennes de Montréal en faveur des missions," et qui a paru dans la *Gazette* de Montréal du 18 avril et dans le *Herald* du 20. Les membres de l'association presbytérienne de Montréal, ministres et laïques, orthodoxes et dissidens, proclament à la face de l'univers, dans ce rapport officiel, que "la majorité," et même "la presque totalité," des colons protestants immigrés dans les premiers temps de la domination britannique en Canada (*the majority of early settlers... almost all early settlers*) ou ont embrassé la foi catholique, ou du moins ont cessé de croire aux diverses religions protestantes qu'ils avaient importées avec eux, et que leurs descendants ont tout naturellement suivi leur exemple. Ces assertions peuvent paraître exagérées; mais, pour montrer que nous n'inventons pas, voici les propres paroles du rapport officiel protestant:

"Il y a presque un siècle que cette colonie appartient à la Grande-Bretagne. Pendant cette longue période, jusque très-récemment, à peine a-t-il été fait un effort même pour alléger [to alleviate] la dégradation morale résultant du manque d'instruction religieuse. Depuis la conquête de la colonie par Wolfe, chaque année amenait un surcroît de colons émigrés des îles britanniques sans être accompagnés d'un prédicateur ni d'un instituteur; et ces colons, à mesure qu'ils arrivaient successivement, ou s'éparpillaient dans le pays, ou s'établissaient dans des localités séparées, soit parmi des populations catholiques romaines, soit parmi de plus anciens immigrés ou leurs descendants. Ainsi entourés des superstitions des uns ou de l'indifférence irrégulière des autres, et totalement dépourvus de moyens d'instruction religieuse [religious improvement], toutes les impressions morales qu'ils avaient reçues dans le pays de leurs aïeux perdaient en peu de temps leur influence, au point que tout ce qui avait forme de religion, ou point de religion du tout, devenait pour eux à peu-près la même chose; et comme on pouvait s'y attendre la majorité des colons [early settlers] devinrent ou catholiques ou incrédules [infidels]; et ce qu'ils étaient devenus, leurs descendants ont tout naturellement [of course] continué de l'être, se confirmant davantage dans la croyance qu'ils avaient adoptée et se dégradant de plus en plus par l'ignorance et le vice. [The majority of early settlers became either catholics or infidels, and what they became, their descendants continued to be of course more confirmed in the creed which has been adopted, and in ignorance and vice more debased.] Voilà les sentiers où ont marché presque tous les immigrants des premiers temps, et nous voyons maintenant l'état déplorable de nos frères si longtemps négligés [These are the footsteps in which almost all in early immigrants have trod, and we now see the woful state of our thus long-neglected brethren.

"Un correspondant, dans ses remarques sur la dégénération des nouveaux colons, s'exprime ainsi: "J'ai trouvé, par les observations de plusieurs années, qu'elle suit ordinairement cette marche progressive: une famille d'émigrés s'établit dans un lieu dont la population se compose ou de catholiques ou des descendants presque à demi barbares [almost barbarous] d'immigrés protestants. Dans le premier cas, toute la famille, ainsi située, se trouve exposée à l'influence détériorante de tous les vices et de toutes les erreurs du voisinage. D'abord, et pendant un court espace de temps, les pères et mères surtout résistent à cette influence; mais comme tout est en faveur de l'exemple et de l'opinion qui prédominent, la résistance est bientôt vaincue, la voix de la conscience s'affaiblit, le flambeau de l'intelligence commence à s'obscurcir et à ne plus répandre qu'un rayon douteux, le jugement cède sa souveraineté à l'opinion, et les aspirations de famille vers Dieu [family aspirations after God] s'éteignent.

"Cependant, les enfants s'élèvent sous la discipline, non de la famille pieuse, non de l'école du dimanche, mais de leurs compagnons de même âge rustres et vicieux [their co-age rude and vicious associates], qui ne manquent jamais ou que rarement de rendre leurs élèves semblables à eux. Ne connaissant de religion que ce qu'ils voient et entendent dans la localité où ils se trouvent, ces enfants fréquentent volontiers les lieux consacrés au culte catholique-romain, et peu à peu ils se conforment aux désirs de leurs compagnons [disons-nous de leurs instituteurs?] catholiques, jusqu'à ce qu'enfin ils deviennent uns avec eux en religion et dans toutes leurs façons de penser [became one with them in religion and every mode of thought.] Ici leur distinction protestante meurt, et en peu d'années il n'en reste aucune trace visible, si ce n'est dans le nom seul de descendants.

"Ou si une telle famille va s'établir parmi les descendants dégénérés de protestants, sa condition devient plutôt pire que meilleures: car, là, l'irrégularité, avec tout ce qui l'accompagne, a montré un front plus hardi; et l'émigré, craignant moins le danger, devient plutôt la proie des opinions et des pratiques dégradantes et dégradées de voisins incrédules."

"Ce n'est pas là [poursuit le rapport] une description exagérée; c'est une simple exposition des choses telles qu'elles apparaissent de temps en temps l'histoire morale de nos frères longtemps négligés."

Le comité ajoute que pour mieux s'exercer du dénuement spirituel du pays, il a fait distribuer partout des circulaires, et puis il continue:

"D'après les réponses à ces circulaires, et par des relations personnelles, votre comité a constaté que le degré et l'étendue de ce dénuement, et ses efforts, sont presque trop grands pour être croyables. On a découvert des familles, des personnes adultes de l'un et de l'autre sexe, et non bien loin de cette ville, qui n'ont jamais mis le pied dans un lieu consacré au culte, qui n'ont jamais entendu un sermon, et qui cependant portent le nom de presbytériens. Dans bien des parties du pays, il y a des familles qui ont été dix, vingt, trente, et quelquefois même quarante ans sans être instruits. Quelques-

(1) Notre estimable confrère est dans l'erreur: nous avons pour notre compte mentionné un grand nombre de fois les conversions nombreuses du protestantisme en tout pays, et particulièrement dans le nôtre. Récemment encore nous avons donné le chiffre des abjurations reçues dans ce diocèse et dans celui de Kingston, durant le cours de la dernière année.

uns ont déclaré qu'ils avaient entendu parler de bibles, mais qu'ils n'en avaient jamais vu; et un prédicateur a dit qu'il n'avait pas eu de bible depuis deux ans. Quelques membres du comité se sont donné beaucoup de peines pour s'assurer de la vérité de ces faits, et il se trouve que plus ils continuent leurs recherches et plus il devient évident que les effets lamentables des besoins religieux de leurs frères longtemps négligés ne sont pas encore parfaitement connus."

Les révérends auteurs du rapport attribuent ce "dépauvement spirituel du pays," ce "déplorable état de leurs frères longtemps négligés," et ses "effets lamentables," au manque de ministres, d'instituteurs, de bibles, et d'argent surtout; mais nos villes, au moins, ne possèdent-elles pas des établissements protestans assez richement dotés, des ministres et des instituteurs protestans assez bien rétribués? ne s'y trouve-t-il pas des dépôts de bibles protestantes que l'on distribue à qui en veut? ne sait-on pas qu'outre les allocations faites par les sociétés religieuses et le parlement de la métropole, un septième des terres du Canada est affecté à l'entretien d'un clergé protestant? et les mêmes journaux qui publient ce rapport ne se vantent-ils pas que la plus grande partie de la richesse territoriale aussi bien que commerciale du pays est entre les mains des protestans? enfin, puisqu'il y a tant de familles protestantes émigrées des îles britanniques dans un tel dépauvement spirituel qu'elles n'ont jamais entendu un sermon, ni vu la bible dont on prétend que la lecture est nécessaire au salut de leurs âmes, ne ferait-on pas mieux de pourvoir aux besoins religieux de ces "frères si longtemps négligés," que d'importer à grands frais des prédicans suisses morcénaires et des bibles françaises mutilées, pour protestantiser les catholiques?

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

ETABLISSEMENT DE LA FRANCE DANS L'OcéAN-PACIFIQUE.—Nous avons annoncé naguère que l'amiral Dupetit Thouars, commandant l'escadre française de l'Océan-Pacifique, avait ajouté à la conquête des îles Marquises celle des îles de la Société, autrement dites de Tahiti. Au moment où les journaux de Paris empruntaient cette nouvelle au *Courrier des Etats-Unis*, elle était confirmée par un navire arrivant à Bordeaux, et par des relations étendues de cet événement reçues en Angleterre. La plus complète de ces relations est due à un résident anglais, appartenant à la Société des Missions; mais l'esprit de dénigrement et de rivalité nationale qui règne, d'un bout à l'autre, dans ce document, en fait un libelle plutôt qu'un memorandum historique. Voici, d'après l'auteur de cette brochure, comment les faits se seraient accomplis, et quel serait le texte de la convention qui a fait passer le groupe des îles de Tahiti sous la protection de la France.

"Le 1er septembre, la frégate de guerre française de 60 canons, la *Reine Blanche*, amiral Dupetit-Thouars, est arrivée à Papeete. Pendant quelques jours, tout a été tranquille à bord, et les Français parlaient de la manière la plus pacifique. Le 5 septembre, on envoya des messagers à la reine, qui était à Eiméo, sur le point d'accoucher, et aux principaux chefs; on les invitait à se rendre à Papeete, pour que l'amiral pût leur rendre ses devoirs. On dut penser que sa mission était pacifique. Le 8, les principaux chefs arrivèrent et dinèrent à bord avec l'amiral, et le même jour nous apprîmes qu'une conférence devait avoir lieu entre les chefs et les Français. Dans la soirée du 8 septembre, le vice-consul anglais et le consul américain, furent prévenus officiellement par la marine française, qu'il existait entre les gouvernemens de Tahiti et la France, des différends qui pourraient entraîner des hostilités. Les sujets anglais et américains étaient parvenus d'avoir à mettre en sûreté leurs personnes et leurs biens. Le 9 au matin, nous sûmes par Mure le principal chef, qu'il y avait eu une conférence secrète, tenue pendant la nuit entre quatre principaux chefs et les Français. Dans cette conférence, il avait été signé un document par les quatre chefs; en voici la traduction littérale :

"A. L'amiral Dupetit-Thouars.

"Attendu que nous ne sommes pas en état de gouverner dans notre royaume, dans les circonstances actuelles, de manière à nous entendre avec les gouvernemens étrangers, et dans la crainte que notre territoire, notre royaume et notre liberté ne passent à d'autres, nous soussignés, à savoir la Reine et les principaux chefs de Tahiti, vous écrivons pour vous demander que l'ombre du Roi des Français soit étendue sur nous aux conditions ci-après :

"1° Le titre et le gouvernement de la Reine, ainsi que l'autorité des principaux chefs, leur demeurent dévolus sur leur peuple; 2° toutes les lois et tous les réglemens seront établis au nom de la Reine, et sa signature y sera apposée pour les rendre obligatoires pour ses sujets; 3° les domaines de la Reine et de son peuple resteront entre leurs mains, et toutes les discussions sur la propriété foncière seront débattues entre eux; les étrangers n'y interviendront pas; 4° tout individu suivra la religion qui lui conviendra; personne ne l'influencera dans sa pensée vis-à-vis de Dieu; 5° les lieux voués au culte, appartenant aux missionnaires anglais aujourd'hui connus ne seront pas inquiétés, et les missionnaires anglais continueront d'exercer leurs fonctions; 6° les personnes de toute autre croyance auront droit aux mêmes privilèges. A ces conditions, si elles conviennent, la Reine et les chefs sollicitent la protection du Roi des Français. Les affaires concernant les gouvernemens étrangers résidant à Tahiti seront du ressort du gouvernement français et des officiers désignés par le gouvernement, tels que les réglemens des ports, etc. Ils rempliront toutes les fonctions qui sont calculées pour produire l'harmonie et la paix.

"Signé : RAÏATA, orateur de la Reine, UTAMI, HITOTI, TATI, principaux chefs."

"Le 9 fut un jour d'incertitude pénible, on n'avait pas encore obtenu l'agrément de la Reine. L'amiral réclamait sa signature ou 10,000 dollars pour de prétendues injures. Si la signature ou l'argent ne lui était remis dans les vingt-quatre heures, il allait arborer le pavillon tricolore, et faire feu de toutes pièces pour prendre possession de l'île; il dictait alors ses conditions. On vit dès lors que ces îles étaient réellement prises, et de deux maux on se décida naturellement à choisir le moindre. La reine signa précisément une heure avant le moment où le feu devait être ouvert. On publia maintenant des proclamations. Une d'elles porte : "Tout individu qui, soit verbalement, soit par écrit, soulèvera le peuple tahitien contre le gouvernement français sera banni." On a désigné un conseil suprême composé de trois Français; il n'y a d'appel de ses décisions qu'auprès du Roi des Français. Liberté universelle est proclamée pour les ministres protestans, pour les prêtres, ou tous autres qui voudront se vouer à l'enseignement; on donne des fêtes, on joue des pièces; Dieu sait ce qui adviendra de tout ceci! Les prêtres bâtissent une immense maison en briques; ils vont construire une cathédrale."

"On peut conclure des articles de la convention ci-dessus, que l'on a voulu assurer les droits civils et religieux des indigènes et des étrangers: mais les droits des derniers surtout sont compromis par la dernière clause ainsi conçue : "Les affaires concernant les gouvernemens étrangers et les étrangers résidant à Tahiti seront du ressort du gouvernement français." Le bannissement proclamé contre quiconque soulèvera les tahitiens contre le gouvernement français, met la liberté de tout Anglais dans l'île à la discrétion de ces hommes sans principes et sans lois [*unprincipled and lawless men.*]"

Merci du compliment. C'est de la politesse britannique dans toute sa saveur. Du reste, le pamphlétaire y met de la naïveté, quand il avoue que la faculté laissée aux autorités françaises de bannir quiconque soulèvera le peuple tahitien, est peu rassurante pour ses compatriotes les Anglais. Il avoue implicitement par là que ceux-ci sont à peu près les seuls qui puissent et veuillent compléter.

Le *Morning Herald*, de Londres, a surenchéri en injures et en accusations contre l'avidité et l'intolérance française. Ce qui le desole surtout, c'est que sir Robert Peel a reconnu la légitimité du droit dont la France a usé en étendant son influence coloniale, et s'est déclaré satisfait des garanties promises par le gouvernement français au libre exercice de tous les cultes dans les îles de la Société, comme dans les îles Marquises.

Ecartant du pied ces ronces qu'il s'est bien attendu à rencontrer dans la voie où il s'est courageusement engagé, le ministère français se propose, si l'on en croit le journal la *Presse*, ordinairement bien informé, de présenter prochainement aux chambres un projet de loi, ayant pour but de régulariser et de compléter le double établissement que notre marine vient de créer dans l'Océan-Pacifique. Les chambres s'associeront, on n'en saurait douter, aux projets du cabinet qui a compris la nécessité de poser et d'affermir l'influence de la France dans des parages qui sont devenus le chemin des contrées où se débattent prochainement de graves intérêts européens.

LE CRIME REVELÉ.

Non loin du village de Abbots Lillington, dans le Cumberland, s'élevait en 1616, une petite église d'architecture saxonne, et, la veille de Noël de la dite année, on voyait une fosse nouvellement creusée à gauche du sentier qui traversait le cimetière.

Le soleil éclairait de ses derniers rayons le vieil édifice, lorsqu'un étranger pénétra dans le champ des morts. Il venait, sans doute, méditer au milieu des tombes, sur le néant des choses humaines; son air pensif eût rendu du moins cette supposition fort vraisemblable. De temps en temps il s'arrêtait pour se pencher sur les pierres mortuaires; et ses yeux déchiffraient des noms oubliés, des épitaphes à demi effacées, tandis que le vent apportait à ses oreilles les chants et les éclats de rire des habitans du village voisin, dont plusieurs prenaient un à-compte sur les plaisirs que leur promettait la fête du lendemain. Absorbé par ses réflexions, le promeneur solitaire s'approcha de la nouvelle fosse; et ses regards tombèrent sur une tête de mort, que maître Delver, le fossoyeur de la paroisse, avait déterrée le matin même.

L'étranger croisa les bras sur sa poitrine et contempla gravement ce misérable débris d'un être autrefois plein de vie comme lui-même. Quelle était la nature de ses rêveries? je l'ignore. Peut-être songeait-il, pour la première fois, qu'il était bien dur pour des voyageurs aussi fatigués que ceux qui vont frapper à la porte de la mort, de se voir exposés, comme les hôtes d'une auberge ou du caravansérail, à être chassés de leur asile pour céder leur place à de nouveaux arrivans.

Tout à coup l'étranger tressaillit, et reporta ses regards avec plus de fixité sur la tête de mort.

Il n'y avait rien d'extraordinaire dans une tête de mort gisant ainsi au sommet d'un amas de terre fraîchement remuée, mais ce qu'il y avait d'un peu moins naturel, c'est que cette tête de mort remuait. Bondissant en arrière, l'étranger se dégagea de son manteau et porta la main à la garde de sa rapière.

—Bah! dit-il en riant de sa propre sottise, il faut que j'aie perdu la raison! tirer mon épée contre un vieux crâne à demi rougé par le temps. En vérité j'ai éprouvé une hallucination.

—Il allait se retirer, lorsqu'il vit de nouveau, et cette fois de manière à n'en pas douter, osciller la tête de mort; bien plus, elle tourna sur elle-même, et roulant du haut de l'amas de terre jusqu'au sentier, vint heurter le

hant de sa lourde botte à l'écurière. Plus stupéfait que je ne saurais dire, il la repoussa du pied, et voilà qu'il en sortit un énorme crapaud.

L'étranger avait été militaire dans son jeune temps, et n'était même revenu que depuis peu dans son pays, après maintes années passées à lutter contre les hommes, contre les éléments et souvent contre la misère. C'était un de ces aventuriers de l'école de sir Walter Raleigh, qui, sacrifiant à la manie du temps, avaient passé leur vie à poursuivre, sur les mers, des continents et des îles inconnus, lesquels n'existaient que dans leur imagination. Il avait vendu ses terres, afin d'aller voir celles des autres, et il était rentré dans sa patrie pour y trouver tous ses parents et amis endormis de leur dernier sommeil, et son patrimoine passé entre des mains étrangères.

Très contrarié de s'être laissé émuouvoir pas une chose aussi insignifiante que la présence d'un crapaud au fond d'un crâne, il retroussa fièrement sa moustache et ramassa, sans trop savoir pourquoi, la tête de mort.

A peine la tenait-il dans sa main, qu'il aperçut un clou fiché dans le crâne, un peu au-dessus du trou de l'oreille. Frappé de cette circonstance extraordinaire, il examina plus attentivement le débris mortuaire, et il put s'assurer que le clou était resté enfoui sous terre autant de temps que la tête elle-même, vu que le fer, en se décomposant, avait imprégné l'os, dans toute son épaisseur, d'une tache rouge, ineffaçable et large d'environ un pouce. Evidemment le clou avait été enfoncé dans la tête alors qu'elle était en vie, ou plutôt alors que la vie était en elle.

—Il est impossible, dit l'étranger, qu'une machine humaine ait continué à fonctionner après une telle lésion ; donc ce clou rouillé ne révèle rien moins qu'un meurtre commis par quelque enfant de Caïn sur la personne de l'ancien propriétaire de cette tête.

Il cacha le crâne accusateur sous son manteau ; et, ayant promené ses regards autour de lui, il se disposait déjà à franchir la porte du cimetière, lorsqu'il aperçut un vieillard qui sortait de dessous le porche de l'église ; c'était Martin Delver, le fossoyeur, et son aspect seul disait assez qu'il gagnait sa vie à enterrer les morts.

—Est-ce vous qui avez creusé cette fosse, mon brave homme, lui demanda l'inconnu en l'accostant ?

—Qui en doute, répondit un peu sèchement le vieillard ? J'en ai creusé un bon nombre, Dieu merci, dans ce cimetière !... Mais que désirez-vous ?

—Y a-t-il longtemps que vous exercez ici vos fonctions ?

—Trente-quatre ans au prochain Mardi-gras... et j'étais déjà dans la partie avant de venir m'établir à Abbots Lillington. Aussi, je vous défie de trouver mon pareil pour creuser une fosse ; voyez plutôt...

—Alors, puisque vous avez creusé cette fosse...

—Comme je creuserai la vôtre, si vous restez dans le pays... six pieds de long au moins !... car vous êtes un bel homme...

—Merci, mon ami, merci, répondit l'étranger en souriant. J'espère n'avoir jamais besoin de vos services ; quand on me déposera en terre, il y aura longtemps que vous aurez eudé votre bêche à un autre et que vos os seront aussi décharnés que ceux-ci. Mais, à propos, mon brave homme, puisque vous êtes depuis quinze ans le fossoyeur de la paroisse, ne pourriez-vous me dire à qui appartenait cette tête ?

—Où l'avez-vous prise ? s'écria le vieillard en faisant un brusque mouvement pour s'en emparer. Qui vous a donné la droit de venir ainsi voler mes os ? Répondez : rendez-moi cette tête ; elle m'appartient ; je la reconnais bien... C'est moi qui ai enterré, il y a vingt-deux ans, celui qui l'avait sur ses épaules... Vous l'avez prise sur cet amas de terre.

—Je ne chercherai pas à le nier, répondit le voyageur en tenant à distance le vieillard... Ce morceau d'os a plus d'importance que vous ne le pensez. Laissez-le moi ; voici un dollar ; que cela vous suffise !... et maintenant dites-moi avec franchise, comment s'appelait le propriétaire de cette tête et de quelle manière il est mort.

Le vieux fossoyeur ne sembla nullement charmé de subir ainsi l'interrogatoire d'un étranger qu'il voyait pour la première fois. Quelques serpuilles, cependant, qu'il se fit de révéler les secrets des morts, la vue du dollar lui délia quelque peu la langue et il donna les renseignements suivants :

Cette tête, dit-il, appartenait à un homme que j'ai bien connu. Nous avons fumé plus d'une pipe ensemble, et vidé bien des pots de bière à la santé l'un de l'autre. C'est pour moi un grand plaisir de me rappeler les joyeuses soirées que j'ai passées en compagnie de la plupart des hôtes de ce cimetière.

—A votre ami, sans doute, à celui dont voici la tête... Vous devez quelquefois venir lui tenir compagnie.

—Certainement, et, quand je bois ma pinte de porter sur sa fosse, je lui en verse toujours quelques gouttes, car il aimait, Dieu, merci, à lever le coude, de son vivant, le pauvre cher homme. Mais ce n'est pas étonnant ; il tenait l'auberge du Jarret-de-Bœuf, au village là-bas.

—Vraiment ! reprit l'étranger, et c'est sans doute la liqueur qu'il chérissait tant, qui a fini par lui jouer quelque mauvais tour.

—Non, non... pas précisément... sa femme l'a trouvé mort, un matin dans son lit.

—Et ne s'est-on pas étonné de cette mort dans le pays ? N'a-t-elle pas été accompagnée de circonstances qui l'aient fait paraître extraordinaire ?

—Extraordinaire, dites-vous ! Il a été emporté par une attaque d'apoplexie, pendant son sommeil. Je ne vois rien là d'extraordinaire. J'étais avec lui, quelques heures auparavant, buvant un verre de Canarie sur son coin-poir. Je me rappelle, comme si c'était d'hier, qu'il fit une scène terri-

ble à Will, son valet d'écurie, et qu'il jura même de le mettre à la porte le lendemain matin, pour le punir d'avoir fait égoutter les robinets dans son gosier. La bourgeoise prit le parti de Will ; la querelle s'échauffa, et Philippot monta se coucher en tempêtant contre son garçon et sa femme. C'est, sans doute, cet accès de colère qui a déterminé l'attaque.

—Et l'avez-vous vu après sa mort ?

—Qui en doute, reprit le fossoyeur ! je l'ai vu dans sa bière aussitôt que la bourgeoise me l'a permis... car c'est elle qui a voulu le couvrir dans son suaire,

—Et quel air avait-il ?

—Mais l'air d'un homme mort d'une attaque... l'air que vous auriez vous-même si vous étiez frappé d'apoplexie ; et je l'ai enterré, ici même, comme je vous enterrerais...

—Épargnez-moi vos mauvaises plaisanteries, vieillard, reprit l'étranger... Vous disiez donc que vous connaissiez la femme de l'aubergiste du Jarret-de-Bœuf. Est-elle toujours de ce monde ?

—C'est-elle qui tient encore la maison.

—Elle s'est donc remariée ?

—Oui, elle a épousé Will, le garçon d'écurie, celui dont je vous parlais... et elle n'a pas pleuré bien longtemps son premier mari... trois mois après sa mort, elle se nommait déjà mistress Snake.

Bien ! dit l'étranger, absorbé par ses réflexions.

—Non, ce n'était pas bien, s'écria le fossoyeur, c'était même fort mal, au dire de tout le pays.

—Et quelle espèce d'homme est le nouvel aubergiste du Jarret-de-Bœuf ?... N'allez-vous pas quelquefois fumer votre pipe et boire votre grog avec lui comme avec son prédécesseur ?

—Non non ; son air ne me plaît pas assez... il est trop en dessous. Je ne mets plus les pieds dans son auberge... Il y a quelque chose qui me dit qu'il n'entrera pas dans mon cimetière...

—Je commence à le croire comme vous, reprit l'étranger ; mais il fait froid et il tombe du givre ; je vais vous souhaiter le bonsoir, mon brave homme. Peut-être aurai-je bientôt besoin de vos services.

—Fiez-vous à moi, ma bêche et moi...

—A propos de cette tête de mort, je veux dire... reprit l'étranger.

—Quoi ! vous ne songeriez pas, sans doute, à emporter maître Philippot, avec vous ? répliqua le fossoyeur d'un ton sec. Je ne lui permettrais pas de quitter le cimetière...

—Tranquillisez-vous et laissez-moi faire, dit l'étranger en rejetant son manteau sur ses épaules et en mettant le crâne sous son bras ; il faut que maître Philippot m'accompagne ce soir ; c'est de toute nécessité ; mais je vous le ramènerai demain, je vous le promets ; et vous aurez le plaisir d'enterrer une seconde fois votre vieil ami.

Environ une demi-heure après la conversation que nous venons de rapporter, un homme de haute taille entra dans l'auberge du Jarret-de-Bœuf à Abbots Lillington. On était, comme nous l'avons dit, à la veille de Noël, et le plafond de la cuisine, ou salle commune, était garni de bouquets de gui, suivant l'usage antique et solennel. Un grand feu brûlait dans l'âtre ; et autour d'une table couverte de mets et de puddings, étaient assis l'aubergiste et sa femme, tous domestiques de la maison et plusieurs invités, mangeant, chantant, débitant mainte histoire, arrosant leur gaité de plus d'une rasade.

Un voyageur, dit l'hôtesse en se levant ! Plaira-t-il à monsieur de passer au parloir ; il y trouvera un bon feu.

—Volontiers, répondit l'étranger, très-volontiers, car j'ai à vous entretenir d'affaires importantes... qui ont rapport à votre premier mari.

La femme de l'aubergiste sembla perdre tout à coup sa gaieté. Mon premier mari, balbutia-t-elle... des affaires qui ont rapport à lui, avez-vous dit, monsieur ?

—Précisément, reprit le voyageur ; il a laissé, en mourant, des propriétés à l'étranger, dont vous n'avez peut-être jamais entendu parler, vous sa seconde femme, et j'ai besoin d'avoir avec vous à ce sujet un moment d'entretien en particulier.

L'hôtesse fut stupéfaite, et peu étonnée, en apparence, de cette proposition, se tourna vers son mari.

—Prends une chandelle, Marguerite, dit celui-ci, et passe au parloir. Va, femme, va entendre ce que ce monsieur a à nous apprendre. S'il nous apporte de l'argent du vieux Philippot, l'argent du vieux Philippot sera le bien venu.

L'hôtesse regarda fixement l'étranger et prit les devants.

—Vous ne me connaissez pas, madame, dit le voyageur après avoir fermé la porte et déposé sur la table son feutre à haute forme. Vous ne me connaissez pas... je suppose ; et pourtant je suis de ce pays.

—Je n'ai pas mémoire de vous avoir jamais vu.

—C'est très-probable... mais vous devez-vous rappeler au moins le nom d'un certain sir Nautilus Seaward, qui vendit son château de Mouldy au comte de Cumberland, et s'embarqua, avec toute sa fortune, pour les Indes-Occidentales, à la suite de sir Walter Raleigh, il y a quelques vingt-cinq ans.

L'étranger était un homme au teint pâle, aux joues caves, aux cheveux rares et grisonnants. La maladie, les inquiétudes, la fatigue et l'ardeur d'un climat brûlant avaient si rudement assailli sa constitution, qu'il eût été méconnaissable même aux yeux de sa mère.

L'hôtesse eut beau faire appel à ses souvenirs, et examiner plus attentivement encore son visiteur, elle ne le reconnut pas davantage.

—Certainement, je me souviens fort bien de ces événements, répondit-elle, d'autant mieux que c'est ce même sir Nautilus qui a installé mon mari dans cette auberge, peu de temps avant son départ. Je n'ai pas oublié non plus, quoique je fusse bien jeune alors, que tous les vaisseaux de l'expédition avaient été mis en chantier un vendredi, avaient été lancés à la mer un vendredi et avaient levé l'ancre un vendredi. Ils ont tous fait naufrage, à ce que j'ai ouï dire; du moins on n'en a plus entendu parler de nos côtes.

—Ils se sont perdus, en effet, reprit l'étranger avec un soupir, mais ceux qui les montaient n'ont pas tous péri, car je suis sir Nautilus Seaward.

— Quel rapport tout cela a-t-il avec mon mari, demanda l'hôtesse quelque peu rassurée.

—Un peu de patience. Avant mon départ, j'ai eu avec lui des affaires d'intérêt... mais je vous en prie, comment est-il mort, mistress Snake?... car c'est là votre nouveau nom, je crois.

—Oui, monsieur... Il est mort d'apoplexie. Je l'ai trouvé mort dans son lit.

—Et êtes-vous sûre qu'il soit mort d'apoplexie? demanda l'étranger: en êtes-vous bien sûre, mistress Snake?... Bon-Dieu! qu'elle douleur aiguë je sens à la tête, au-dessus de l'oreille. Il semble qu'on m'enfoncé un clou dans le crâne.

—Miséricorde divine, s'écria l'hôtesse devenue soudain aussi pâle qu'un cadavre. Que voulez-vous dire, monsieur?

—Rien, rien, reprit l'étranger; c'est fini maintenant; mais c'était une douleur affreuse, absolument comme si on m'eût enfoncé un clou dans le crâne.

L'hôtesse s'affaissa sur une chaise, tandis que l'étranger, ouvrant la porte qui donnait sur le corridor, faisait signe à un constable d'entrer.

—Veillez sur cette femme, constable, lui dit-il; ne la laissez ni sortir, ni communiquer avec personne avant mon retour.

Ce disant, l'étranger quitta brusquement le parloir, et au même moment l'hôtesse tomba évanouie sur le plancher.

Sir Nautilus se rendit droit à la cuisine, s'ouvrit un passage au milieu des invités, et, se plaçant devant la cheminée, le dos tourné au feu, appuya ses yeux fixes et scrutateurs sur le visage de l'aubergiste; celui-ci incapable de soutenir ce regard, fronça le sourcil, se leva de sa chaise et porta la main à sa ceinture comme s'il y cherchait une arme pour se débarrasser de l'importun.

—Vous étiez autrefois valet d'écurie dans cette auberge, demanda enfin l'étranger?

—Je vous remercie de me l'apprendre, répondit nigrement l'aubergiste.

—Et vous avez épousé la veuve de votre ancien maître?

—Je vous suis obligé de m'en faire souvenir.

—Trois mois après sa mort?

—Je vous serai infiniment plus obligé encore... si vous voulez bien vous occuper de ce qui vous regarde, sans vous mêler de mes affaires, répliqua l'aubergiste, de plus en plus exaspéré.

—Votre ancien maître est mort subitement, je pense? reprit l'étranger.— Vous pourriez avoir raison.

—Il y aura, cette nuit, vingt-deux ans de cela?—Plus ou moins.

—Et comment est-il mort?—D'une attaque...

—De quoi?—Que sais-je? Vous ferez mieux de le demander au docteur, si vous tenez à le savoir... D'une attaque d'ivrognerie... fort probablement.

—Et sa mort n'a-t-elle été accompagnée d'aucune circonstance extraordinaire?

L'aubergiste perdit tout à coup son air d'assurance, et jeta autour de lui un regard inquiet, tandis que son interrogateur continuait sans pitié à le presser de ses questions.

—Avez-vous vu le corps de votre maître après sa mort?...

—Quoi, moi! Moi voir le cadavre, répondit l'aubergiste en frissonnant... Non, non... certes non. Je ne l'aurais pas voulu voir pour tous les trésors du monde... c'est-à-dire... moi... Marguerite... ma femme... Que fait donc la bourgeoise?... Je vais la chercher.

—Arrêtez, monsieur, reprit l'étranger; j'ai encore besoin de vous. Qui a examiné le cadavre de Roger Philpott? On a, je présume, fait appeler quelqu'un pour s'assurer de la cause de sa mort?

—Le médecin du village est venu le visiter.

—Et ce médecin, où est-il?

—Enterré depuis bien des années.

—Et comment a-t-il expliqué?...?

—Mais... il a dit que Roger était mort d'une attaque, je vous le répète... On l'a trouvé mort dans son lit... Il est mort subitement.

—Comment ne serait-il pas mort subitement, s'écria le chevalier, en tirant de dessous son manteau la tête de mort et en l'approchant de la face de l'aubergiste, comment ne serait-il pas mort subitement, quand vous lui avez enfoncé un clou dans le crâne, infâme scélérat que vous êtes?

L'aubergiste poussa un cri perçant et s'élança vers la porte de la rue; mais l'étranger, se hâtant de lui barrer le passage, le saisit par le collet de son pourpoint.

—Votre femme a tout avoué, s'écria-t-il, rendez-vous.

Eh bien, répliqua le meurtrier en sautant à la gorge de son ennemi, il serait inutile de le nier; mais j'ai des comptes à régler avec toi...

Les deux adversaires, presque d'égale force, roulèrent en même temps sur le carreau; cependant sir Nautilus, qui joignait l'expérience au plus grand sang-froid, finit par triompher de l'aubergiste et lui appuya son genou sur la gorge; après quoi il requit les spectateurs étonnés de l'aider à s'assurer de la personne du meurtrier de Roger Philpott. Plusieurs des invités s'étant

empresés de lui prêter main forte, l'étranger se remit sur pieds, et s'occupant sur-le-champ, de prendre les mesures nécessaires pour l'incarcération du coupable.

Quoique victorieux, il n'était pas toutefois sorti de la lutte sans blessure. Lors de sa chute sa main avait porté sur la tête de mort et le clou rouillé lui était entré assez profondément dans les chairs. Cette blessure lui sembla si insignifiante qu'il ne crut pas devoir s'en occuper; mais le lendemain matin il ressentit des douleurs cruelles au bras; il ne tarda pas à mourir du tétanos.

Huit jours après la Noël, Marin Delver était appuyé sur sa bêche, au fond d'une fosse qu'il venait de creuser. Devant lui, sur la terre fraîchement remuée, reposait la même tête de mort qui avait roulé aux pieds de sir Nautilus.

—Ah! vous voilà donc de retour, Philpott, disait le fossoyeur en la contemplant avec amour... je suis content de vous, vous avez fait quatre déclarations devant le juge comme un honnête homme vous avez confondu ce scélérat et sa femme, qui n'échapperont pas à la potence. C'est bien, c'est bien de votre part; mais vous avez puni bien sévèrement ce pauvre cavalier pour vous avoir emmené avec lui. Je savais bien que cela lui porterait malheur... C'est égal, c'était un homme tout à fait comme il faut. Il sera bien sous cet if, et il n'aura pas à se plaindre de la fosse que je lui ai creusée. Il n'est pas à sa place, il est vrai, son rang lui donnait droit de reposer dans le caveau, mais il était pauvre, et il faudra bien qu'il se contente de dormir ici.

(CABINET DE LECTURE.)



ARCHITECTURE,
SCULPTURE ET DORURE.



LE Soussigné a l'honneur d'informer le public en général, et MM. les Membres du Clergé en particulier qu'il continue d'exercer les arts de l'ARCHITECTURE, de la SCULPTURE, de la DORURE, dans lesquels sa longue pratique lui a permis d'apporter un grand perfectionnement.

Il recevra avec reconnaissance les ordres dont on voudra bien l'honorer, et il s'engage à exécuter avec promptitude, dans le dernier GOUT, tout ouvrage dans sa ligne que l'on voudra bien lui confier; enfin il ne négligera rien pour mériter l'encouragement qu'il attend de ses amis et du public en général.

Sa demeure est située vis-à-vis du Marché du Faubourg St. Laurent.
LOUIS THOMAS BERLINGUET, ARCHITECTE,
Ci-devant de Québec.

Montréal, 5 Mai 1843.

EXERCICE TRÈS DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

TRAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

TROUVÉ.

UNE SOMME

D'ARGENT

A été trouvée ces jours derniers; celui à qui elle appartient pourra s'adresser à M. HUDON, V. G. à l'Evêché, pour justifier de ses droits et connaître le dépositaire de cette somme.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRE pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six ligne et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'EVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.